



**Bulletin n°49
Information « coronavirus »
Point de situation au 22 avril 2020**

À ce jour, le bilan à Saint-Martin est de :

SAINT-MARTIN					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
38	3 1 hospitalisé à Saint-Martin 2 en Guadeloupe	9 (-1)	3	20 (+1)	2 +1 résident Sint-Maarten

Le nombre de **malades « actifs » sur le territoire est de 12 personnes** dont 2 sont hospitalisés en Guadeloupe. 20 hommes et 18 femmes ont contracté la maladie. Tous les quartiers sont concernés.

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Martin		
Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0%
15-44	12	32%
45-64	15	42%
65-74	5	13,00 %
75 ans et +	5	13,00 %

À ce jour, le bilan à Saint-Barthélemy est de :

SAINT-BARTHELEMY					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
6		0		6	

Il n'y a plus de malade « actif » sur le territoire. 3 femmes et 3 hommes ont contracté la maladie.

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Barthélemy		
Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0 %
15-44	1	17 %
45-64	5	83 %
65-74	0	0 %
75 ans et +	0	0 %

L'élargissement des tests PCR sur le territoire

L'élargissement des tests PCR sur le territoire aux patients peu symptomatiques ou à risque particulier a débuté afin d'évaluer avec précision le niveau de circulation du virus au-delà du suivi épidémiologique mis en place depuis 1 mois par Santé Publique France.

Gardez vos distances et respectez impérativement le confinement

Le confinement permet de réduire les interactions sociales et donc de limiter la propagation du virus. Il est impératif que nous nous considérons tous comme porteurs du virus et que nous adoptions les bons comportements.

L'évaluation du niveau de circulation du virus en ville est en cours. Chacun doit absolument prendre conscience que **le moindre relâchement peut contribuer à la propagation du virus.**

Nous ne serons pas en mesure de mettre en œuvre la stratégie de déconfinement si la circulation du virus est relancée par le non-respect des mesures barrière.